



CARENCES DANS L'HOMOLOGATION DES PESTICIDES, TOXICITÉ DES PRODUITS AUTORISÉS SOUS-ÉVALUÉE : L'UNAF DÉPOSE UN RECOURS AU CONSEIL D'ÉTAT AVEC 29 ORGANISATIONS ET 28 DÉPUTÉS

Conférence de presse en ligne le 2 février 2023 à 9 heures

<https://us06web.zoom.us/j/81671863091>

Merci d'indiquer votre participation en remplissant le [formulaire accessible en cliquant sur ce lien](#)

En présence de

Dominique Masset, co-président de Secrets Toxiques et représentant Campagne Glyphosate France

Philippe Piard, co-président de Secrets Toxiques et représentant Nature et Progrès

François Veillerette, porte-parole de Générations Futures

Andy Battentier, directeur de campagne de Secrets Toxiques

Guillaume Tumerelle, avocat de la campagne Secrets Toxiques

Loïc Prud'homme, député de la Gironde LFI-NUPES

Marie Pochon, députée de la Drôme Ecologiste-NUPES

Communiqué de presse

Le 5 octobre 2022, l'UNAF, avec **29 organisations et 28 députés**, avaient mis en garde la Première Ministre, Elisabeth Borne, sous la forme d'une demande préalable, contre l'absence de procédures scientifiques permettant de s'assurer de l'innocuité des pesticides commercialisés en France, en particulier pour ce qui concerne l'étude de la toxicité chronique des mélanges de molécules au sein d'un même pesticide – connu également sous le nom d'« effet cocktail ». Cette demande était envoyée dans le cadre de la campagne Secrets Toxiques, portée par plus de 40 organisations.

Cette demande préalable n'ayant reçu aucune réponse dans le délai de deux mois dont disposait le gouvernement, les requérants procèdent maintenant au dépôt d'un recours devant le Conseil d'État.

La réglementation est claire : elle prévoit qu'un pesticide ne peut être autorisé que s'il est démontré qu'il n'a pas d'effet néfaste à court ou à long terme sur la santé humaine ou l'environnement.

Pourtant, dès 2019 la Cour de Justice de l'Union Européenne affirmait [dans un arrêt](#) que les « tests sommaires » réclamés par les autorités sanitaires « ne sauraient suffire à mener à bien cette vérification ». Un constat confirmé par de récentes expertises collectives de l'[INSERM](#) et de l'[INRAE-lfremmer](#), qui démontrent, sur la base de milliers de publications scientifiques, l'existence de nombreux effets délétères des pesticides, tant sur la santé humaine que sur l'environnement, et cela malgré les exigences réglementaires européennes et nationales.

Malgré ces alertes scientifiques, le gouvernement français n'a toujours pas enclenché les réformes nécessaires pour se mettre en conformité avec la loi et protéger les populations. Par le dépôt de ce recours, les associations et parlementaires exigent l'application du règlement européen tel qu'interprété par la CJUE. Le gouvernement doit inclure, dans les dossiers de demande d'autorisation de mise sur le marché des pesticides, des analyses de toxicité à long terme et de cancérogénicité portant sur les formulations complètes - c'est-à-dire sur les pesticides tels qu'ils sont commercialisés. Les requérants demandent également que ces données soient présentées dans les rapports d'évaluation publics.

Le dépôt de ce recours s'inscrit dans la continuité des efforts d'investigation de la [coalition d'associations Secrets Toxiques](#) depuis 2020, pour améliorer notre connaissance et la transparence des pratiques et processus d'évaluation de la toxicité des pesticides autorisés. **Tant au niveau européen que français, cette campagne aura permis de mettre en lumière et démontrer dans le détail l'insuffisance des tests pratiqués par les autorités sanitaires.**

Contact presse

Dominique Masset : 06 10 94 66 82 – dommayou@protonmail.com

Philippe Piard : 06 74 15 76 25 - les-vents-sauvages@riseup.net

François Veillerette : 06 81 64 65 58 - francois@generations-futures.fr

Andy Battentier : 07 69 16 14 18 – andy.battentier@protonmail.ch

Guillaume Tumerelle : 06 48 06 63 61 - guillaume.tumerelle@avocats-tumerelle.fr

Loïc Prud'homme – AP Elise Gaubert : loic.prudhomme@assemblee-nationale.fr

Marie Pochon – AP Clothilde Baudouin : clothilde.baudouin@clb-an.fr

Elsa Faucillon – AP Angélique Dupont : Elsa.Faucillon@assemblee-nationale.fr

Organisations requérantes :

Agir Pour l'Environnement, Association Nationale pour la Protection des Eaux et Rivières, Alterna'bio, Arthropologia, Campagne glyphosate France, Collectif Alternatives aux Pesticides 66, Collectif anti-OGM 66, Comité Écologique Ariègeois, Confédération paysanne nationale (et ses groupes locaux Aveyron, Lot et Ariège), Environnement et Santé, Fol'avoine, Générations Futures, Halte OGM 07, Le Chabot, Nature & Progrès France (et ses groupes locaux Ardèche, Aveyron et Tarn), Nature Rights, PIG BZH, Santé Environnement Auvergne/Rhône-Alpes, Secrets Toxiques, SOS MCS, Syndicat National d'Apiculture, Terre d'abeilles, Union Nationale de l'Apiculture Française

Députés requérantes et requérants :

Gabriel Amard (LFI-NUPES), Ségolène Amiot (LFI-NUPES), Rodrigo Arenas (LFI-NUPES), Julien Bayou (Ecologiste-NUPES), Lisa Belluco (Ecologiste-NUPES), Manuel Bompard (LFI-NUPES), Sylvain Carrière (LFI-NUPES), Cyrielle Chatelain (Ecologiste-NUPES), Sophia Chikirou (LFI-NUPES), Jean-François Coulomme (LFI-NUPES), Catherine Couturier (LFI-NUPES), Alma Dufour (LFI-NUPES), Elsa Faucillon (GDR-NUPES), Marie-Charlotte Garin (Ecologiste-NUPES), Clémence Guetté (LFI-NUPES), Mathilde Hignet (LFI-NUPES), Jérémie Iordanoff (Ecologiste-NUPES), Julie Laernoës (Ecologiste-NUPES), Arnaud Le Gall (LFI-NUPES), Charlotte Leduc (LFI-NUPES), Pascale Martin (LFI-NUPES), Marie Pochon

(Ecologiste-NUPES), Loïc Prud'homme (LFI-NUPES), Sandra Regol (Ecologiste-NUPES), Michel Sala (LFI-NUPES), Bénédicte Taurine (LFI-NUPES), Matthias Tavel (LFI-NUPES), Nicolas Thierry (Ecologiste-NUPES)

Secrets Toxiques est une campagne portée par 47 organisations et 17 groupes locaux

